

Journée Filières et Techniques

Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales biologiques : une jeune filière dynamique et un fort besoin d'échanges

Mercredi 24 février 2016 – La Gacilly (Yves Rocher) et Baulon (Le Champ de l'Air)

Organisée par Initiative Bio Bretagne (IBB) en partenariat avec les Chambres d'agriculture de Bretagne





De nouveau une très forte participation à la Journée Filières et Techniques PPAM Bio en 2016*! Producteurs ou porteurs de projet, tous ont pu apprécier les échanges de qualité qui ont nourri cette journée, de la présentation de la filière PPAM chez Yves Rocher aux nombreux conseils récoltés au Champ de l'Air...

* nouvelle journée organisée suite à la forte demande de participation à la Journée PPAM Bio de novembre 2015

Au programme: Chez Yves Rocher (La Gacilly - 56) | Chiffres clés et organisation de la filière – S. Lubac, IBB | Présentation de l'APPAM 56 – Témoignage A. Bompard | Présentation de PAM de France – B. Prévault | Dispositif régional d'installation – M. Lopez et S. Perche, CA 35, | Actualité du Syndicat des SIMPLES – I. Chaillou, déléguée Massif Bretagne | Produire des plantes cosmétiques Bio à La Gacilly – C. L'Haridon, Yves Rocher | Visite terrain PPAM Yves Rocher - D. Cancouët, Yves Rocher | Visite Atelier séchage/stockage Yves Rocher - I. Grandval, Yves Rocher | Visites au Champ de l'Air (Baulon – 56) | Présentation de la ferme Le Champ de l'Air et parcours de S. Persehais | Présentation du matériel de production et semis, B.Lenoir | Présentation du matériel de transformation, A. Poirier | Présentation d'Awen Nature, J. Fanny |

Des chiffres...

Les PPAM ? Une grande diversité de plantes (lavandin, lavande, sauge, thym, romarin, sarriette, basilic,...150 variétés comptabilisées en France) utilisées dans de nombreux domaines tels que la pharmacie, la phytothérapie, l'herboristerie, la cosmétique et l'alimentation.

Avec **83 fermes produisant des PPAM biologiques** en 2014 (+9,2% par rapport à 2013), dont 45 en activité dominante, la **Bretagne** ne figure qu'au 10^{ème} rang national de cette production. Classement à nuancer toutefois, la lavande et le lavandin, principalement produits dans le sud de la France, constituant plus de 65% des surfaces en Bio et conversion prises en compte pour ces statistiques nationales.

La production bretonne, qui couvre **58 ha au total** (dont 3 ha en conversion), est caractérisée par des **petites structures, orientées vers des circuits courts de commercialisation** (source : Observatoire de la production – Frab 2015). La production est majoritairement développée dans le Morbihan et le Finistère. Exception régionale, l'**entreprise Yves Rocher** produit, sur son site de 55 ha de La Gacilly, sur une vingtaine d'ha, des plantes utilisées pour la fabrication de ses produits cosmétiques.

En Bretagne les porteurs de projets sont nombreux et fortement demandeurs d'informations sur les aspects techniques, réglementaires, sur l'organisation du travail et les débouchés. Les fortes participations aux Journées Filières et Techniques consacrées aux PPAM en 2012, 2015 et 2016 sont le signe du dynamisme de cette jeune filière.

▶ <u>Diaporama "La filière PPAM" – Stanislas Lubac, IBB</u>





S'installer en PPAM : quelles démarches ?

Le Point Accueil Installation, situé à la Maison de l'Agriculture à Rennes, est le point de départ pour obtenir des renseignements et déterminer le parcours adapté à chaque candidat. De nombreuses démarches sont à entreprendre, qui concernent la formation, la recherche de foncier et/ou d'exploitation, le choix du statut de l'exploitation (social, juridique et fiscal) et la déclaration d'entreprise.

Diverses aides peuvent être demandées (aides à l'installation - Etat, Région -, aides départementales et régionales, aides à la reprise ou création d'entreprise) ainsi qu'un abattement de cotisations sociales.

Le parcours d'installation est modulé en fonction du profil du candidat.

Point Accueil Installation: 0820 22 29 35 et www.jemelanceenagriculture.com

▶ <u>Diaporama "Démarches pour s'installer en agriculture" – Marie Lopez Salas et Soizic Perche, Chambre d'agriculture 35</u>

Se regrouper pour échanger : une envie et une nécessité

Partager ses expériences, réfléchir ensemble à la valorisation de son activité, se former... c'est notamment ce qui a motivé des producteurs de l'APPAM 56, des SIMPLES-Massif Bretagne ou de PAM de France pour se regrouper au sein de ces différentes structures.

Association des Producteurs de Plantes Aromatiques et Médicinales du Morbihan (APPAM 56)

Créée suite la Journée Filières et Techniques de 2012, l'APPAM 56 rassemble une dizaine de producteurs sur un petit territoire. Les objectifs de cette jeune association sont d'établir un lien entre les producteurs, de s'entraider, de mutualiser des moyens et de promouvoir les plantes aromatiques et médicinales. Etre moins seul sur sa ferme, se donner des coups de main, procéder à des achats groupés, organiser des fermes ouvertes et des visites, sont autant d'actions concrètes qui dynamisent le groupe. Action phare de l'association, la "Route des sens" invite au voyage les personnes désireuses de découvrir les plantes aromatiques et médicinales.

"Nous avons un gros besoin de structuration pour cette filière à fort potentiel, il y a beaucoup de choses à faire ! En particulier se fédérer pour aller trouver des marchés" conclut Alexandre Bompard, Président de l'APPAM 56, qui souhaite une volonté politique régionale pour développer la filière PPAM en Bretagne, à l'instar de ce qui a été fait dans d'autres régions.



Contacts: <u>laroutedessens.blogspot.fr/p/contacts.html</u>

PAM de France, Union des professionnels des PPAM

PAM de France regroupe au niveau national des producteurs, des coopératives, et des entreprises de 1 erransformation (séchage, 1 ers metteurs en marché) et distillation. L'objectif de PAM de France est d'assurer le développement et la défense de la filière, sur un plan économique, technique, juridique et fiscal. Ce syndicat basé à Manosque, et très présent dans le sud de la France, a une portée nationale et met à disposition de ses adhérents de nombreux documents et informations. A noter, parmi les dossiers en cours, un travail sur les risques de déclassement de PPAM Bio liés à la contamination par des résidus de pesticides.

www.ppamdefrance.com

Syndicat des SIMPLES

SIMPLES, le Syndicat Inter-Massifs Pour la Production et l'Economie des Simples, regroupe à une niveau national une centaine de producteurs-cueilleurs de plantes médicinales, aromatiques, alimentaires, cosmétiques et tinctoriales. Ses adhérents suivent un cahier des charges très strict (protection de l'environnement, préservation des ressources floristiques, qualité de la production et respect du consommateur). Un système de parrainage encadre l'adhésion à SIMPLES en tant que producteur, une adhésion "sympathisant étant par ailleurs possible.



Les membres de SIMPLES sont principalement situés dans le sud-est de la France, mais une délégation Massif-Bretagne existe désormais. Elle participe notamment à l'organisation de formations et de réunions d'information.

www.syndicat-simples.org/fr





La production de plantes Bio pour utilisation cosmétique chez Yves Rocher

Les activités de production agricole de l'entreprise Yves Rocher sur le site de La Gacilly concernent la culture de plantes, la transformation (hors extraction, externalisée) et l'expédition.

Une grande surface à l'échelle régionale et une production en cohérence avec les valeurs de l'entreprise

Dès 1997, la culture des PPAM à La Gacilly est conduite en Bio. Aujourd'hui, ce sont 20 à 25 ha de PPAM (arnica, calendula, mauve, bleuet, matricaire, camomille romaine et ficoïde glaciale) qui s'intègrent dans un assolement de 55 ha certifiés. 18% des produits finaux de la marque Yves Rocher sont fabriqués à partir de plantes cultivées à la Gacilly. La planification de l'assolement est étroitement liée à l'activité des sites de production cosmétique qui transmettent leurs commandes une fois par an. Les responsables de la production des plantes prévoient une année tampon de stock pour palier les aléas. Prévoir et anticiper dans un contexte commercial avec une visibilité limitée par rapport à l'échelle de temps de la production agricole, tel est leur challenge.

La production biologique à La Gacilly s'insère dans une démarche globale de volonté de respect de l'environnement (promotion de l'amélioration de la biodiversité, travail avec la LPO, couverts végétaux mellifères,...) et d'approvisionnement responsable à travers le monde. Pour l'avenir, l'entreprise souhaite s'ouvrir plus aux échanges et améliorer l'ancrage professionnel et local. Une réflexion est en cours sur une éventuelle collaboration avec un producteur local, qui pourrait être mise en place à titre de test pour des productions de matricaire et de bleuet. L'intégration dans un réseau d'expérimentation en PPAM Bio est par ailleurs souhaitée.

Allonger les rotations, développer des essais

Au niveau agronomique, l'objectif est d'allonger les rotations pour limiter le salissement. Le désherbage est un levier majeur de maîtrise des cultures. Des rotations plus longues permettent également de contrer le problème de sclérotinia. La rotation type est la suivante : engrais vert (2 types sont implantés : couverts mellifères et couverts apportant une diversité intéressante pour la fertilité, la structure des sols, et le contrôle des adventices, maladies et ravageurs) durant 3 ans – mélange blé/pois/féverole – PPAM. Un apport de fumier de porc composté et des engrais verts enrichissent le sol. Peu de labour, le sol est travaillé à 3 / 4 cm avant semis. Un arrosage (canon) est pratiqué en appoint sur le sol argileux peu profond. La durée de culture des plantes cosmétiques n'est que de 2 à 3 ans pour éviter un trop fort salissement. Des expérimentations sont menées, et appelées à se développer, dans l'objectif de déterminer de nouvelles plantes cosmétiques, améliorer les itinéraires techniques, et avancer sur les techniques agricoles limitant le travail et les apports, et enrichissant la diversité.











Présentation du matériel de culture des PPAM biologiques sur le site Yves Rocher à La Gacilly

Un atelier de séchage, stockage et préparation dédié

Le séchoir dédié aux plantes produites à La Gacilly fonctionne de mi-mai à mi-août, 5 jours sur 7. Il est chauffé par une chaudière à bois (appoint gaz l'été). Les plantes sont étalées en couches de 80 cm à 1,50 m et le temps de séchage varie de 20 à 24 heures selon les espèces. La température de séchage s'échelonne de 45°C pour les plantes les plus fragiles à 70°C pour les racines.

Les plantes ainsi séchées sont stockées en cartons de 1 m3 dans un entrepôt isolé, afin de maintenir une température proche de 12°C, et dont l'humidité est contrôlée pour conserver les plantes séchées à 10% d'humidité. Leur durée limite d'utilisation est de 3 ans. Après broyage, à la demande, elles sont dirigées vers les extracteurs puis vers les sites de production des cosmétiques Yves Rocher où elles subissent les transformations aboutissant aux produits finaux commercialisés.





- ► Fiche de présentation des activités de production de plantes Yves Rocher
- ▶ Diaporama "Produire des plantes cosmétiques bio à La Gacilly" Cécile L'Haridon, Yves Rocher

Produire des PPAM Bio ne s'improvise pas

Les visites de cette Journée Filières et Techniques ont montré que la production de PPAM Bio nécessite de bien maîtriser toutes les techniques de la chaîne : production (désherbage et parasites notamment), récolte, transformation (en particulier le séchage) et commercialisation.

Le Champ de l'Air : production et séchage de Plantes Aromatique et Médicinales

Sophie Persehais s'installe en 2010 à Baulon, après une installation progressive en tant que cotisante solidaire. Les débuts n'ont pas été faciles, entre maîtrise technique de la production et soucis de trésorerie... "On a accepté de ne pas gagner notre vie pendant 3 ans ½...". Les plantes produites sur l'exploitation sont séchées et mises en sachets vendus pour tisanes.



Avec aujourd'hui 1,5 ha de plein champ, 900m2 de tunnel froid (basilics, verveine citronnelle, citronnelle de Madagascar) et 650 de serre verre (production des plants), **la ferme produit**, avec 3.2 UTH, **38 à 40 000 sachets / an** à base de **52 plantes**. La progression des surfaces (en biodynamie depuis 2014) a été réalisée au rythme de l'accroissement de la demande des magasins (Biocoops notamment). Le chiffre d'affaires de l'exploitation s'élève aujourd'hui à 110 000 €, dont 94 000 en tisanes, avec un taux d'endettement de 30%.

▶ Présentation détaillée de la ferme "Le Champ de l'Air"

De pratiques en observations, Sophie Persehais délivre quelques enseignements de ses premières années d'exploitation :

- bien s'équiper dès le départ, mutualiser le matériel quand c'est possible
- ne pas conserver trop longtemps les plantes en culture, elles nécessitent plus de désherbage après 3 ou 4 ans
- allonger les rotations
- penser à l'irrigation : un stress hydrique favorise les attaques de parasites
- avoir à l'esprit que 4 postes nécessitent à peu près le même temps de travail : désherbage récolte triage - ensachage

- côté commercialisation : chercher à réduire ses coûts d'étiquettes et de sachets, soigner le visuel (un joli dessin peut faire grimper les ventes!), utiliser les services de la poste au-delà de 35 km (les tisanes sont légères, le port peu coûteux)
- se rapprocher des autres producteurs pour partager, se tenir au courant.



Le Champ de l'Air

Côté matériel de production...

Au Champ de l'Air, beaucoup de matériel d'occasion, adapté et amélioré par les compétences familiales quand nécessaire! Ancien tracteur, petite herse, bineuse à doigts Kress, houe maraichère et girobroyeur côtoient une petite moissonneuse batteuse (pour fenouil, aneth, coriandre) et une ancienne batteuse/trieuse adaptée aux besoins de la ferme (pré-tri thym, sarriette, romarin, isope).







Tracteur d'occasion, bineuse à doigts Kress.

Semis en châssis.

... de préparation et de séchage.

Le séchage est un poste déterminant pour la production de tisanes. Selon les espèces, les techniques de préparation et de séchage varient, ainsi que le matériel.

Pour le tri (et sa préparation) divers matériels, anciens pour la plupart, sont utilisés : hache-paille, tarare, sasseur... L'utilisation de ce dernier est mutualisée, notamment avec Adrien Poirier (installé à Sixt sur Aff sur 1 ha et produisant 40 variétés de plantes destinées à la vente de tisanes en restaurants, épiceries fines et via <u>internet</u>).

Plusieurs types de séchoirs sont présents sur l'exploitation, de l'ancien séchoir à tabac des débuts, au très performant séchoir à déshumidification CFT, investissement lourd qui permet un séchage rapide de qualité optimale. Entre ces deux extrêmes, séchage au sol en grenier ou sur claies dans un séchoir avec ventilateur sont également utilisés. Le large panel de séchoirs permet d'assurer au mieux cette phase délicate pour les 52 plantes transformées.







Séchoir avec ventilation

et séchoir à déshumidification CFT



Awen Nature: la distillation, par passion des plantes...



Julien Fanny a la passion des plantes. Son entreprise, Awen Nature, produit 7 spiritueux : alcools de menthe, de verveine et de vanille, gin, ainsi que 4 absinthes. L'achat des plantes nécessaires à leur fabrication est effectué auprès de grossistes en raison des quantités nécessaires. Son souhait est de travailler des produits naturels uniquement à base de plantes, en opposition aux spiritueux classiques qui contiennent pour la plupart des composants chimiques.

Le contrôle de la qualité des matières premières est primordial. Et tous les détails comptent, en production, mais aussi pour le conditionnement, de la qualité des bouchons au soin apporté aux étiquettes.

Pour les spiritueux, la commercialisation locale ne suffit pas : Julien Fanny est souvent en déplacement pour faire connaître ses produits. Macérations, distillations... et beaucoup de passion dans l'activité d'Awen Nature appelée à se développer prochainement.

L'Absinthe Safran Awen Nature a reçu une médaille d'argent au Concours Général Agricole 2015. <u>En savoir plus</u>

www.awennature.com

Cette Journée Filières et Techniques consacrée aux PPAM biologiques organisée dans le Morbihan a suscité un fort engouement. Plusieurs facettes de la filière ont été présentées, reflétant des spécificités bretonnes. Producteurs et porteurs de projets ont été très attentifs aux témoignages et aux conseils proposés. A l'instar des journées organisées en 2012 et 2015, un besoin d'échanges s'est de nouveau fait sentir pour cette jeune filière dynamique.

Votre contact à Initiative Bio Bretagne :

Stanislas LUBAC

Coordinateur du Programme régional de Recherche-Expérimentation

Tél.: 02 99 54 03 33 – stanislas.lubac@bio-bretagne-ibb.fr

L'utilisation de tout ou partie de ce document est soumise à l'accord de son auteur à Initiative Bio Bretagne : contact @interbiobretagne.asso.fr





